

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Baromètre bio 2022 :
le label bio européen, label le plus reconnu !**



Notoriété des labels BIO

Évo. vs 2020



L'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (Apaq-W), via son Observatoire de la consommation, en partenariat avec Listen S.A, a diligencé une étude de marché relative à la consommation de produits issus de l'agriculture biologique et à la connaissance qu'en a le consommateur. Plus concrètement, l'étude a été menée sur un panel de **1.500 personnes** représentatif de la population belge, avec une marge d'erreur de 2,5%. Ces résultats permettent d'actualiser les données récoltées lors du baromètre de la consommation de produits bio de 2020.

Les consommateurs connaissent-ils bien la réglementation européenne ?

L'étude a approfondi le sujet de la connaissance du label européen en mesurant la connaissance du panel sur les règles qui président à son attribution. Ainsi, 64% d'entre eux affirment **connaître au moins partiellement les règles liées à l'agriculture biologique**. Pour vérifier plus concrètement la connaissance de ces dernières, une liste d'éléments de réglementation correspondant ou non aux règles en vigueur a été soumise aux répondants qui devaient évaluer leur véracité.

Sur base des réponses, il apparaît que les répondants semblent majoritairement au fait de l'interdiction des produits chimiques de synthèses et des OGM ; de l'utilisation strictement curative d'antibiotiques et de l'obligation de donner aux animaux une alimentation 100% bio et de les sortir dès que les conditions le permettent.

En revanche, l'impossibilité de vendre des produits estampillés bio pendant leur période de conversion est un aspect moins connu du public, ainsi que la possibilité d'utiliser du cuivre et la périodicité des contrôles de l'AFSCA.

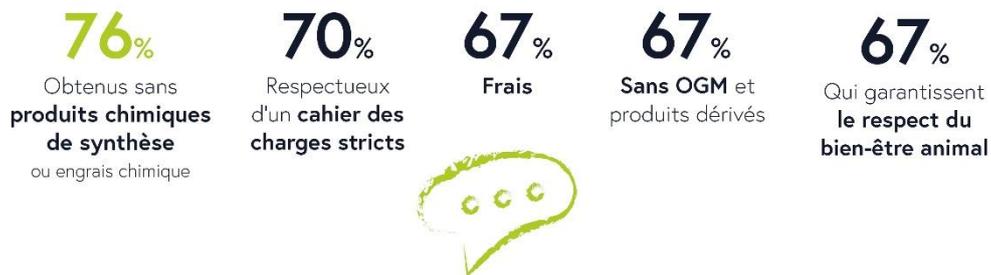
Une image positive de l'agriculture biologique

Par rapport au baromètre bio réalisé en 2020, les consommateurs **gardent une image positive des produits issus de l'agriculture biologique**. Ils se rejoignent notamment sur le fait que la certification bio garantit le respect d'un cahier des charges ; que les contrôles des opérateurs bio sont assurés régulièrement par un organisme indépendant ; qu'un produit bio non-UE doit respecter le même niveau d'exigence pour bénéficier du label Eurofeuille voire que l'agriculture bio favorise la biodiversité.

Néanmoins, les pourcentages de répondants considérant que le bio ne constitue pas une réponse aux enjeux environnementaux contemporains ou que la certification bio est un alibi pour augmenter le prix des produits ont augmenté par rapport à 2020. Notons toutefois qu'une majorité de répondants demeurent en désaccord avec ces deux postulats.

..... **Caractéristiques associées** aux produits **BIO**

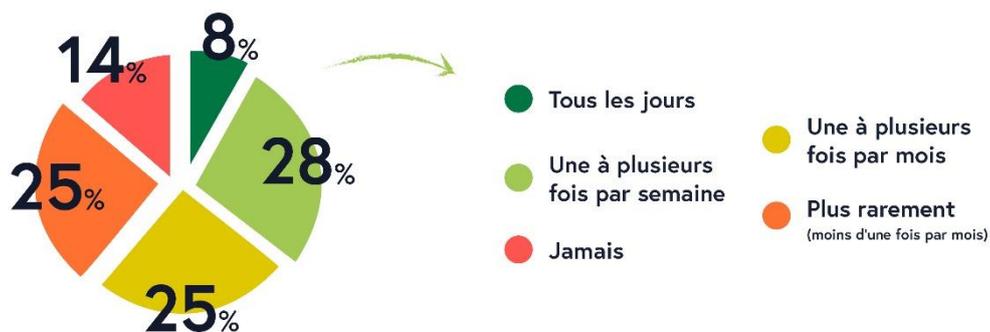
Les produits bio sont des produits...



Stabilité et régularité au niveau de la conso

Toujours en regard du baromètre 2020, la **proportion de consommateurs affirmant consommer bio reste stable, mais cette consommation apparaît actuellement plus fréquente**. En effet, la proportion de non-consommateurs bio n'a que marginalement varié. Celle de consommateurs déclarant consommer des produits bio une à plusieurs fois par mois a diminué et la part de « gros » consommateurs (affirmant consommer des produits certifiés bio au moins une à plusieurs fois par semaine) a augmenté.

..... **Fréquence de consommation**



Les points cités dans le présent communiqué ne représentent qu'une partie des thèmes abordés par le baromètre. Celui-ci traite, entre autres, de la consommation de produits certifiés bio par catégories d'aliments, de considérations budgétaires, de la perception du prix des produits bio, du rôle de la Wallonie dans l'agriculture biologique et de l'identification des produits bio.

En outre, les informations relatées dans l'étude, basées sur du déclaratif, ont pu être corrélées et analysées à la lumière des données de consommation issues du panel de GfK Belgium et d'autres études sur la thématique du bio. **Ces analyses portent sur l'écart entre les prix moyens des produits bio et non-bio, ainsi que d'un état des lieux de l'attractivité du secteur et des opportunités qui s'ouvrent à lui.**

Pour plus d'informations, [l'étude et l'analyse](#) subséquente sont consultables sur le site de l'Apaq-W. L'équipe de l'Observatoire de la consommation est en outre disponible pour répondre à toute question.

Vanessa Poncelet

Service Presse

0472/84 56 82

v.poncelet@apaqw.be

Clément Manguette

Observatoire de la consommation

081/84 89 41

c.manguette@apaqw.be

**Agence wallonne pour la Promotion
d'une Agriculture de Qualité**

Avenue Comte de Smet de Nayer 14

5000 Namur

www.apaqw.be